

Polyéthylène NAV 102



1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

Nom commercial: NAV 102
Utilisation matérielle: Matières primaires dans l'industrie plastique
Fournisseur: Borealis GmbH
Adresse électronique: product.safety@borealisgroup.com

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Éléments d'étiquetage

Pas une substance ni un mélange dangereux. Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

Autres dangers

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable. La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

3. Composition/ informations sur les composants

Le produit est un polyéthylène polymère.

Contient du polymère recyclé post-consommation.

Selon les informations de nos fournisseurs, le produit ne contient aucune substance classée dangereuse à des concentrations telles qu'elles devraient être prises en compte conformément à la législation européenne.

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.

Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire. L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Balayer ou aspirer le produit. Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade. Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

Ecoplast Kunststoffrecycling GmbH | Untere Aue 21 | A-8410 Wildon | Austria
Tel. +43(0)3182-3355 | Fax +43(0)3182-3355-18
info@ecoplast.com | www.ecoplast.com



Polyéthylène

NAV 102



7. Manipulation et stockage

Conseils pour une manipulation sans danger: Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Eviter l'inhalation des poussières et des fumées d'extrusion. Veiller à une ventilation adéquate. Une ventilation aspirante locale ou des équipements de protection individuelle supplémentaires peuvent être nécessaires.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion: La poussière provenant du produit peut présenter un risque d'explosion de poussières si elle est dispersée dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Un nettoyage régulier contribuera également à la prévention des risques d'explosion de poussières.

Stockage: Il n'y a pas d'exigences particulières relatives à la sécurité de l'entreposage de ce produit.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Réglementation (EU) 2016/425.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: granulés, transparent

Odeur: légère

Point/ intervalle de fusion: 100 – 140 °C

Densité: 0,9 - 1,0 gcm³

Température d'inflammation: > 320 °C

Hydrosolubilité: insoluble dans l'eau

10. Stabilité et réactivité

Le produit est un thermoplastique stable, sans réactivité chimique.

11. Informations toxicologiques

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé.

12. Informations écologiques

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Difficilement biodégradable. Ne s'accumule pas dans les organismes. Éviter le rejet dans l'environnement.

Polyéthylène

NAV 102



13. Considérations relatives à l'élimination

Réutiliser si le produit n'est pas contaminé. Le produit peut être incinéré. La combustion correcte n'exige pas de contrôle des fumées. Mesures: En accord avec les réglementations locales et nationales. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas régulé par ADR/RID, IMDG ni IATA.

15. Informations relatives à la réglementation

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Informations générales sur l'identité des polymères contenus dans la substance ou le mélange: 3901 Polymères de l'éthylène, sous formes primaires.

Concentration de microparticules de polymère synthétique dans la substance ou le mélange: 90-100%

16. Autres informations

Le produit ne nécessite pas de Fiche de Données de Sécurité conformément à l'Article 31 du Règlement (CE) N° 1907/2006 et ses annexes.

Editeur: Borealis, Group Product Stewardship

Clause de non-responsabilité

Les plastiques recyclés sont sujets à de nombreuses incohérences. Ecoplast ne donne aucune garantie allant au-delà de la description contenue dans le présent document. À notre connaissance, les informations sont exactes et fiables à la date de publication. En raison de la multitude d'influences possibles lors de l'utilisation et de l'application de nos produits, les informations incluses ne dispensent pas les clients et les utilisateurs de l'obligation de les examiner et de les tester soigneusement. Veuillez noter que rien dans le présent document ne constitue une garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Il est de la responsabilité du client d'inspecter et de tester nos produits afin de s'assurer qu'ils conviennent à l'usage particulier du client, car Ecoplast ne connaît pas l'origine du produit. Le cas échéant, il est recommandé au client d'obtenir une fiche sur les matières premières. Le client est responsable de l'utilisation, du traitement et de la manipulation appropriés, sécurisés et légaux de nos produits. Nous rejetons toute responsabilité concernant l'utilisation d'un produit de Ecoplast en conjonction avec d'autres produits et/ou matériaux. Les informations contenues dans ce document concernent exclusivement nos produits lorsqu'ils ne sont pas utilisés en conjonction avec d'autres matériaux, sauf si cela est spécifiquement prévu dans les méthodes d'essai mentionnées ci-dessus. Le(s) produit(s) mentionné(s) ici n'est/ne sont pas destiné(s) à être utilisé(s) pour être en contact avec des aliments, avec l'eau potable, avec des applications médicales, pharmaceutiques ou de santé. Nous rejetons toute responsabilité concernant leur utilisation pour de telles applications. Dans le cas contraire, nos Conditions générales de vente s'appliquent.